



Note d'information sur le projet immobilier et les augmentations de frais de scolarités à l'issue du comité d'établissement du jeudi 6 octobre 2011

Un nouveau projet immobilier

A la demande des autorités italiennes, L'AEFE a présenté un plan directeur immobilier sur la réhabilitation complète du site de Strohl Fern en vue d'une obtention d'autorisation. Aujourd'hui, 2 ans après le lancement de ce projet, on nous dit qu'obtenir les autorisations sur un tel projet est trop ambitieux et dépasse les capacités budgétaires actuelles de l'agence. Pour avancer de façon plus pragmatique et répondre à l'urgence des problèmes de sécurité et de non conformité, le STBI a réduit le projet initial à la réhabilitation du bâtiment du Casone et la construction de préaux. Le reste des travaux sera éventuellement étudié dans l'avenir, par tranches. Il n'y a pas pour le moment de plan.

L'APE a fait part à la direction de Lycée de sa préoccupation face à ce changement de cap :

- qui remet en cause le plan initial de réhabilitation et ses objectifs pédagogiques
- qui oblige à redéfinir une fois de plus (ce n'est pas la première étude que le lycée finance sans aboutir) un nouveau plan et de nouveaux objectifs, alors que des dépenses conséquentes ont déjà été engagées (programmiste et cabinet d'architecte).

Un nouveau Calendrier

La direction du Lycée propose le calendrier suivant :

Finalisation du nouveau projet	fin 1 ^{er} trimestre 2012
Autorisation de principe	Février/mars 2012
Esquisse APS SPD	4 ^{em} trimestre 2012
Permis de construire	1 ^{er} trimestre 2013
Appel d'offre européen	2 ^{em} trimestre 2013
Dossier de production exécution	fin 2 ^{em} trimestre 2013
Début des travaux	3 ^{em} trimestre 2013
Fin des travaux	2 ^{eme} trimestre 2014

Un nouveau plan de financement

La direction du lycée, a estimé avec les informations reçues de l'agence et du STBI le coût de ce nouveau projet à 5 000 000 € et propose de le financer de la manière suivante :

- Un emprunt de 3 000 000 € contracté par l'AEFE sur 15 ans avec des annuités de remboursement de 250 000 € financées par les parents.
- Un apport de l'AEFE de 1 000 000 € (20% du montant global)



- Par autofinancement du Lycée pour 1 000 000 € (c'est-à-dire financé par les augmentations de frais de scolarités)

Augmentations des frais de scolarités

Pour faire face à ce plan de financement et aux investissements la direction du Lycée en accord avec l'agence a prévu les augmentations de frais de scolarités suivantes :

- Pour l'année scolaire 2011/2012 : une augmentation de **4%** et un prélèvement exceptionnel de **170 € par an pendant 15 ans** pour faire face au coût de l'emprunt.
- Pour l'année scolaire 2012/2013 une augmentation de **4,5%**. 3% sont nécessaires pour couvrir l'augmentation du coût de la vie, les 1,5% supplémentaires sont justifiés pour faire face à l'autofinancement.
- Pour 2013/2014 une augmentation de **5%** justifiée de la même manière. Il sera peut être nécessaire de faire un contribution exceptionnel d'environ **100 €**, selon les résultats des équilibres budgétaires précédents.

L'APE fait rapidement l'analyse suivante :

- Il est demandé un effort aux parents avant l'obtention des autorisations et le début des travaux (car le Lycée doit faire face à des dépenses importantes avant le début effectif des travaux).
- Par rapport au plan de financement précédent qui prévoyait pour les parents la totalité du financement par prélèvement exceptionnel sur 15 ans, une partie du financement est maintenant proposée sous forme d'augmentation des frais de scolarité, ce qui est moins avantageux puisque définitif.
- L'agence s'était engagée à financer 20 % du projet global. Par rapport au plan de financement précédent, il n'y a aucun accord sur la participation de l'agence aux travaux remis à plus tard
- Une fois de plus, l'APE, déplore la politique de désengagement financier de l'AEFE et de faire payer chaque fois plus les parents par des augmentation de scolarité successives qui reste définitive et cela avec un minimum de concertation.

A la demande de l'APE, la direction du lycée s'est engagée :

- à réunir rapidement la « commission de suivi des travaux » qui a été créée au lancement du projet mais jamais réunie, où siègent l'ensemble des acteurs de ce projet dont 2 membres de l'APE,
- à organiser une réunion d'information pour l'ensemble des parents avant la fin du 1^{ER} trimestre.

D'autre part, l'APE s'est adressée directement à la directrice de l'agence, l'ensemble des actions entreprises se trouvant sur notre site.